

A photograph of a forest floor covered in brown autumn leaves and fallen branches. Three large, brown-capped mushrooms with thick, light-colored stems are in the foreground. The background shows a dense forest of tall trees with green foliage.

LE PETIT NAUJACAIS

Octobre 2023

N° 116

Bulletin Municipal trimestriel

LE MOT DU MAIRE

Naujacaises, Naujacais,

Après un début d'été mitigé côté météo, la saison estivale s'est très bien déroulée avec une fréquentation du Pin Sec toujours plus importante.

Le camping municipal a encore vu son chiffre d'affaires progresser et nous pouvons constater que les investissements portent leurs fruits.

Le reversement « légal » par le camping d'un loyer de 200 000€, le remboursement des frais des personnels municipaux engagés sur le camping et les 5% du chiffre d'affaires de ce service nous permettent de réaliser nos objectifs.

Si l'ensemble des investissements prévus en 2023 a été réalisé, certains demandent encore quelques améliorations.

Nous venons de passer la mi-mandat et nous tenons à faire un point sur les réalisations et dossiers qui ont nécessité du temps, l'investissement total des élus, dons et bénévolat. Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes devrait être validé lors du conseil communautaire d'Octobre 2023 et nous avons débuté nos consultations de Bureaux d'Etudes pour la future révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

La Chambre Régionale des Comptes a rendu les conclusions définitives de ses contrôles, conclusions qui seront présentées au prochain conseil municipal puis rendues publiques conformément à la réglementation.

Si les demandes de subventions ne sont pas toujours à hauteur des attentes, les finances sont toujours saines mais méritent la plus grande attention.

Après un peu plus de trois années d'engagement, le Conseil Municipal est serein, fait preuve d'une réelle cohésion et agit avec la plus grande détermination dans le sens de l'intérêt général.

Yves BARREAU





CONSEIL MUNICIPAL



Compte-rendu du conseil municipal du 24 avril 2023

principales décisions :

Demande du FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes), pour l'achat et installation au Bourg d'un panneau d'affichage numérique. **Unanimité**

Montant HT : 18540 € FDAEC demandé : 11542 €

Renouvellement de la ligne de trésorerie : **Unanimité**

Vote des subventions aux associations : **unanimité**

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
Les bougies perlées	300.00 €
Les matous vagabonds	300.00 €
March'évasion	350.00 €
Prévention routière	100.00 €
Sports impulse Naujac	350.00 €
Envol (épicerie solidaire)	100.00 €
Croix rouge	100.00 €
Secours populaire	100.00 €
ACV2F (violences aux femmes)	100.00 €
Comité des fêtes	400.00 €
TOTAL	2 200.00 €

Somme inscrite au budget 2023 à l'article 65748 : 6 000.00 €

Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication : **Unanimité**

46.95 € par kilomètre et par artère en souterrain

62.60 € par kilomètre et par artère en aérien

31.30 € par m² au sol pour les installations autres que des stations radioélectriques



CONSEIL MUNICIPAL

Dates de surveillance de la plage 2023 : Unanimité

Week-ends des 16/17 et 18 Juin – Week-ends des 23/24 et 25 juin (4 maîtres-nageurs)

Période du 1^{er} juillet au 31 Août (8 maîtres-nageurs) et du 1^{er} au 17 septembre (4 maîtres-nageurs)

Contrat de surveillance 2023 pour le camping du Pin Sec du 1/07/2023 au 17/09/2023

Le conseil a retenu à l'unanimité la Société MP sécurité pour un montant de 38 880 € TTC

Approbation des nouveaux tarifs transport scolaire les rentrées 2023-2024 / 2024-2025 et 2025-2026.

Annulation des 3 derniers loyers de madame Aurore FAYOLA : Majorité
(2 abstentions Mme BOUCHEREAU BOISSON et M CARON).

Convention pour l'entretien de la voirie avec la commune de Vendays-Montalivet : Unanimité

Cette convention concerne l'entretien de la voirie des rues de Queyrac et de Taste Corneille.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Ancien et très énergivore l'éclairage public de la commune a été totalement remplacé par de l'éclairage LED programmé dès la tombée de la nuit jusqu'au lever du jour.

Afin d'assurer sécurité, économie...

La luminosité est atténuée de 60% entre minuit et 6 heures.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 22 mai 2023 : Principales décisions

Acquisition de la licence IV appartenant à madame ROSA Fabienne : Unanimité

Cette licence du Bar de l'Union a été mise en vente au prix de 13 000 € + frais d'actes.

Afin que cette licence ne parte pas de la commune, le conseil municipal a décidé d'en faire l'acquisition.

Avis pour la gratuité des concessions de monsieur BIGNOLLES Jean : Unanimité

Monsieur Jean BIGNOLLES, titulaire de concessions arrivées à échéance avait vendu en son temps un terrain pour le franc symbolique à la commune. Ce terrain a permis la création du premier terrain de football. En contrepartie la municipalité a décidé d'accorder la gratuité pour ces concessions.

Demande de subvention « Fonds vert » pour le remplacement de l'éclairage du stade : Unanimité

L'éclairage du stade étant très dégradé et gros consommateur d'énergie, il a été décidé de le remplacer. Ces travaux d'un montant HT de 10 200 € étant éligibles au « Fonds Vert », le conseil municipal a décidé de solliciter cette demande de subvention à hauteur de 4 080 €.

Demande de subvention au titre du « Fonds Vert » pour l'isolation des murs extérieurs de l'Ardilla Café : Unanimité

Dans le cadre de la politique d'économie d'énergie, le conseil a décidé d'engager ces travaux d'isolation d'un montant de 13 451 € HT et de solliciter la subvention pour un montant de 5 380.42 € HT.

Accord du Conseil Municipal pour le lancement d'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : Unanimité

Les terrains destinés à l'urbanisation étant très limités sur la commune en raison de nombreux textes réglementaires et Lois, la municipalité a décidé de modifier le zonage de la friche industrielle de St Isidore actuellement en 1 AUt (t pour tourisme). Il a donc été décidé de passer les parcelles BV n° 39-40-41-42-52 et 148 en zone Ub.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions prises lors du conseil municipal du 10 juillet 2023

Installation de Nicolas TROUY au conseil municipal en remplacement de Mme BOUCHEREAU-BOISSON, démissionnaire.

Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail

Unanimité.

Recours à un contrat d'apprentissage :

Ce contrat concerne Stacy MASSIAS qui était en emploi civique à l'école communale et qui a donné entière satisfaction. Ce recrutement a reçu un avis favorable du centre de gestion et le poste de Maître d'apprentissage sera tenu par MERCIER Pimperlé.

Unanimité.

Adhésion au Groupement de commande pour l'achat d'électricité pour l'alimentation d'équipements de – et + 36 KVa :

Dans le cadre de cette procédure : il est proposé comme titulaire Pauline ÉCRIVAIN et suppléant Frédéric CARTIER .

Unanimité.

Achat des parcelles CE 43 et 169 au lieu-dit « La Briquetterie » à M Alain AUJEAU :

Unanimité pour cette acquisition au prix de 2 500 €.

Demande d'avance de trésorerie pour le paiement des tranches optionnelles 1 et 2 pour la rénovation de notre réseau d'adduction d'eau :

Vote à la majorité : 1 abstention Frédéric CARTIER

Demande d'avance de TVA pour le paiement des tranches optionnelles 1 et 2 pour la rénovation de notre réseau d'adduction d'eau.

Vote à la majorité : 1 abstention Frédéric CARTIER



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Principales décisions du Conseil Communautaire du 22 juin 2023 à Soulac/Mer

Actualisation du plan de financement prévisionnel du bus « France Services »

Par délibération en date du 6 avril 2023, le Conseil Communautaire a validé la création d'un service itinérant « France Services » et arrêté un plan prévisionnel d'investissement.

Après échange avec les services préfectoraux, le plan prévisionnel s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT	Dépenses € HT	Recettes € HT
Acquisition du véhicule aménagé	65 000 €	
Aménagement et équipements informatiques	2 000 €	
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 50%		33 500 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Salaires (2 ETP contractuels)	52 000 €	
Frais de fonctionnement	7 000 €	
ANCT (aide au fonctionnement : (35 000 €/an sur 3 ans)		35 000 €

Modification de la délibération sur la taxe de séjour 2024

Par courrier circulaire du 17 avril 2023, monsieur Guy Kauffmann, président du Directoire de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest a confirmé la perception de plein droit de la taxe de séjour additionnelle de 34% appliquée aux tarifs annuels de la Taxe de Séjour à compter du 1^{er} janvier 2024. Ce courrier étant accompagné des modalités de calcul et de recouvrement par la DGFIP de la taxe additionnelle.

Le tableau descriptif est consultable en Mairie.

Déclaration de projet en vue de la mise en comptabilité du PLU de la commune de Vendays-Montalivet pour la réalisation des travaux de lutte contre l'érosion marine.

Avenant n°1 à la convention cadre du PAPI (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations) de l'Estuaire de la Gironde. : Autorisation du Président à solliciter les demandes de financement.

Convention entre la SNCF et la Communauté de Communes Médoc Atlantique pour les apports de sable sur les terrains de la colonie de vacances de Soulac sur Mer en vue des travaux de renaturation dunaire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Adaptation du littoral de Soulac sur Mer à l'érosion marine : adoption du plan de financement pour l'acquisition du bâtiment « Le Ranch ».

Dépôt de l'étude de dangers du système d'endiguement du Bas-Médoc de la Communauté de Communes Médoc Atlantique.

Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées :
inscription du chemin d'Amadour

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Approbation et autorisation de signer l'avenant n°4 à la convention de délégation de compétence à intervenir avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

ENFANCE JEUNESSE : Relais petite enfance :

Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Principales Décisions du Conseil Communautaire du 27 juillet 2023 à TALAIS

Finances : Autorisation du Président à signer les conventions de Fonds de Concours 2023 au bénéfice des communes de Vendays-Montalivet / Lacanau et Valeyrac.

Ressources Humaines : Création de deux postes pour le service itinérant France Services.

Ressources Humaines : Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et du plan de Prévention des risques Psycho-sociaux.

Gemapi : Système d'endiguement : missions de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études préalables aux travaux sur les ouvrages du système d'endiguement du Bas-Médoc.

Gemapi : recomposition spatiale des littoraux : autorisation donnée au Président de signer le contrat de PPA et de demander les subventions dans le cadre du Fonds vert.

Itinérance douce : Projet de schéma communautaire au Plan Départemental des itinéraires et de randonnées.

Port Médoc : Présentation du rapport annuel de Port Médoc.

Coopération intercommunale : Autorisation donnée au Président pour signer le dispositif CoNECT avec la Métropole. Ce contrat comprend 3 axes structurants :

Mobilité et accessibilité des populations

Développement économique et touristique, durable et solidaire

Transition écologique et énergétique

INFOS MUNICIPALES

BILAN DE MI MANDAT

Dossiers consommateurs de Temps

	Réalisations
Nouvelle délégation de service public eau	14 mois
Nouvelle délégation service assainissement	3 mois
Installation d'un distributeur de pains	
Installation de 5 boîtes à livres	dons
Poursuite de la plantation des arbres des naissances	dons
Restructuration bibliothèque	Régie et dons
Création de la rue du 19 Mars	Régie
Procédure d'annulation du dossier PRL	
Procédure contentieuse en cours pour la salle des fêtes	
Régularisation juridique de la stèle des aviateurs avec ONF	
Alignement Dune Sud (coût supporté par la CDC)	CDC
Ecrêtement et alignement Dune Centrale Nord (coût CDC)	CDC
Installation d'un kit de réparations cycles au carrefour du Pin sec	PNR
Facilitation au Recalibrage de la RD3	Département
Réfection d'une partie de la route de la gravière	CDC
Création d'un terrain de pétanque	Régie
Dossier d'installation d'antennes 4G St Isidore et plage	
Nouvelle convention ONF (location d'une partie du camping)	
Création du Plan de sauvegarde	
Mise en place d'un nouveau plan de gestion forêt avec ONF	
Renégociation contrats assurance	
Renégociation contrats location informatique Mairie et camping	
Renégociation contrat téléphonie Mairie et camping	
Lancement de la procédure de reprise des concessions cimetière	
Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes	18 mois

INFOS MUNICIPALES

RÉALISATIONS JUIN 2020 / SEPTEMBRE 2024

	Coût TTC	Subventions HT
Fin de sectorisation réseau d'eau	7 820 €	
Fin de diagnostic réseau d'eau	16 862 €	
Rénovation adduction d'eau RD 3	521 578 €	416 042 €
Rénovation adduction eau route de la Gare	495 203 €	298 582 €
Rénovation adduction d'eau routes de Lesparre et Pin sec	463 850 €	242 308 €
Relevés topographique de détection des réseaux enterrés	18 444 €	
Lancement de la procédure de création du nouveau forage	47 880 €	
Mise en place d'un défibrillateur au pôle de santé	1 920 €	
Restructuration du cabinet du kinésithérapeute	3 853 €	
Changement porte cabinet Kinésithérapeute	837 €	
Remplacement cloison et porte cabinet médecin	1 720 €	
Création du parking du pôle de santé	33 994 €	
Création du jardin d'enfants	30 087 €	
Création du plateau multisports (city stade)	52 332 €	En attente
Déplacement du skate-park et création d'une nouvelle dalle	16 086 €	
Alarme cantine école	1 948 €	
Remplacement stores occultants cantine	1 416 €	
Création d'une piste cyclable dans la cour de l'école	1 080 €	
Déplacement de la halte-garderie avec une cour sécurisée	3 653 €	
Changement des volets salle des enseignantes	2 832 €	
Remplacement matériels cantine	12 116 €	8 518 €
Achat meubles maternelle	891 €	
Détecteur de fumée école	517 €	464 €
Changement des huisseries de la 4 ^{ème} classe	6 403 €	
Remplacement de l'éclairage du stade	12 240 €	En attente
Réfection du sol du club house du stade	2 470 €	
Remplacement chauffe-eau club house stade	700 €	
Création d'un sanitaire au stade	470 €	
Remplacement chauffe-eau salle des fêtes	1 281 €	
Changement des huisseries de la salle des fêtes	28 632 €	19 088 €
Etayage salle des fêtes	14 604 €	
Création d'un local d'archives à la Mairie	44 576 €	16 688 €
Changement des huisseries de la Mairie	23 055 €	
Remplacement de l'éclairage Mairie	2 838 €	
Mise aux normes éclairage église	2 190 €	
Remplacement total de l'éclairage public	114 720 €	
Mise aux normes électricité bâtiments communaux	15 966 €	
Réfection des allées principales du cimetière	29 664 €	8 377 €
Création d'un ossuaire	8 090 €	2 359 €

INFOS MUNICIPALES

Création de passages piétons au Bourg et zone 30	1 700 €	
Réfection totale du pont rue de la bêche	23 345 €	7 512 €
Signalisation routière	6 210 €	
Début de sécurisation routière à St Isidore	37 576 €	
Réfection de la route de la Brousse	33 719 €	
Création de l'accès au dépôt d'abats de gibier (accès)	2 503 €	
Achat licence IV du bar de l'union	16 000 €	
Numérisation registres d'état civil	2 932 €	
Achat autolaveuse	3 015 €	
Installation panneau d'affichage numérique	24 372 €	
Achat terrains forestiers	17 888 €	
Procédure d'adhésion au système de protection grêle ADLFA		
Achat d'un mobil-home camping	5 500 €	
Réfection du toit, isolation murs et bardage de l'épicerie du Pin sec	94 343 €	
Huisseries Ardilla café	31 882 €	23 190 €
Remplacement de l'installation électrique de l'Ardilla Café	15 240 €	
Remplacement du toit de l'Ardilla café	35 550 €	
Remplacement de l'assainissement de l'Ardilla café	1 717 €	
Achat tables pique-nique et bancs	7 380 €	
Création de l'aire de camping-cars au Pin sec	59 334 €	
Mise aux normes électriques et pose nouvelle bornes	50 169 €	
Remplacement pour mise aux normes d'assainissements camping	10 655 €	
Changement clôture camping Nord	16 520 €	
Remplacement assainissement chalets Sud Pin sec	19 470 €	
Remplacement barrières entrées-sorties camping Nord	23 847 €	
Mise en place caméra vidéo-sécurité	6 813 €	
Mise en place système d'alerte (haut-parleur)	10 765 €	
Remplacement vigie plage Maître-nageur	4 740 €	
Remplacement mât de vigie surveillance de plage	1 008 €	
Mise en place signalétique au camping	4 598 €	
Stabilisation des emplacements camping (800 tonnes de produits)	11 700 €	
Création d'un barbecue	5 588 €	
Création d'un bloc sanitaire aire de camping-cars	4 380 €	
Achats de frigos au camping	9 280 €	
Achat de 2 golfettes au camping	24 000 €	
Changement robinetterie bloc 12	2 013 €	
Changement portes WC – douches camping et pin sec	38 087 €	
Achat véhicule Duster	22 189 €	
Changement longboard poste de secours	1 368 €	
Isolation-bardage-toiture et porte laverie et réserve camping	31 555 €	
Réfection toiture du restaurant Pin sec et à l'eau	2 613 €	
Installation chauffe-eau restaurant Pin sec et à l'eau	1 248 €	
Remplacement de l'éclairage public du Pin sec	14 491 €	
Réfection étage accueil camping	7 620 €	
Coupe-vent bois emplacements camping	6 220 €	
Pose d'une barrière de sécurité village pin sec	850 €	
Création de places de stationnements PMR au Pin sec	713 €	
Création de caillebotis pour descente plage Nord	2 715 €	
Pose de portiques gabarits parking Pin sec	3 713 €	

INFOS MUNICIPALES



A compter du 2 novembre 2023, la Mairie et l'Agence postale communale seront ouvertes comme suit :

Lundi 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi 9h00 à 12h00

Jeudi 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 8h00 à 12h00

Samedi 9h00 à 12h00

POINT DE SITUATION DE LA SALLE DES FETES

A ce jour, Monsieur l'Expert judiciaire n'a pas encore rendu ses conclusions et nous a demandé de nouveaux devis de remplacement total de la charpente, bandeaux et gouttières.

L'entreprise PION retenue et mandatée pour exécuter les travaux, est prête à intervenir mais nous sommes toujours dans l'attente des autorisations de l'Expert et ou du Tribunal Administratif, malgré de nombreuses demandes et relances de notre Cabinet Juridique.

Jean-Louis Chinarro
ENTREPRISE GENERALE
ets-jlc@orange.fr

7 Impasse du Lièvre
33990 Naujac sur Mer
06.75.25.24.43




ENTREPRISE JLC

ÇA S'EST PASSÉ

FEUX D'ARTIFICE 2023 COLORÉS ET ANIMÉS

Les vacanciers et médocains étaient nombreux au traditionnel feu d'artifice de la plage du PIN-SEC. La nuit était belle, claire avec un magnifique ciel étoilé.

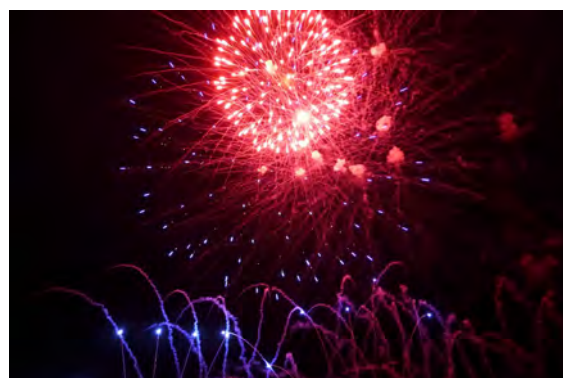
Un spectacle réussi avec un panel de bombes, comètes, bouquets, embrasements, cascades, soleil. Un bouquet final du meilleur cru largement applaudi, qui a enthousiasmé les spectateurs dont les « Wouah », « Ohh » ont créé une ambiance chaleureuse, conviviale et toujours familiale.

Les nombreuses étoiles filantes présentes pendant le spectacle ont permis aux plus observateurs de faire des vœux...pour les vacances 2024 au Pin-Sec, bien sûr.

En lever et baisser de rideau, la musique électronique et rock du Pin-Sec a créé un moment festif sur le haut de la dune.

En pied de dune, l'Ardilla Café proposait aussi un show live music et l'ensemble des commerces assuraient restauration, boutiques, surf shop, écoles de surf, jouets de plage.

Le Pin-Sec était en fête pour ce pic de la saison 2023.



ÇA S'EST PASSÉ

*VIDE GRENIER DE SAINT-ISIDORE 15 AOÛT 2023
LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS*



Les exposants étaient encore nombreux cette année. La vaste prairie du fronton de Saint-Isidore se prête parfaitement à cet événement convivial. La buvette du comité des fêtes a connu un franc succès dans une ambiance médocaine sympathique.

Les divers stands d'habitues des vide-greniers comme la brocante, outils de jardin, caisserie, artistes, articles de pêche, vaisselle alternaient avec les particuliers qui présentaient plutôt des vide-maisons avec vêtements, chaussures, outillage, vélos et tout type de bricoles dont ils veulent se débarrasser. La journée s'est dégagée progressivement avec un franc soleil dans l'après-midi et un nombre de chineurs qui allait crescendo.

Le vide grenier de Saint-Isidore est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de la fin de saison estivale grâce au dynamisme de Naujac Animation.



ÇA S'EST PASSÉ

*MESSE DE SAINTE-PHILOMÈNE AVEC LES TROMPES DU REMBUCHÉ
LE 11 AOÛT 2023*



ÇA S'EST PASSÉ

LES MARCHÉS GOURMANDS EN JUILLET ET AOÛT



ÇA S'EST PASSÉ

FÊTE DE LA MER LE 15 AOÛT AVEC LE DOLPHIN SURF



FORUM ASSOCIATIF LE 15 AOÛT À SAINT-ISIDORE

Les Matous Vagabonds - Sports Impulse Naujac - March'Évasion



ÇA S'EST PASSÉ

COMMÉMORATION DE VIGNES OUDIDES



OCTOBRE ROSE LE 1er

Step, zumba, yoga, marche, VTT pour tous dans la bonne humeur et la chaleur...
 "Octobre rose" remercie Gym Impulse, March 'évasion et Naujac Animations
 pour cette superbe après-midi



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Sport Impulse Naujac : Une Palette d'Activités Sportives pour Tous en 2023/2024 !



La rentrée de Sport Impulse Naujac a été placée sous le signe de la diversité et de la vitalité sportive. L'association s'efforce de proposer un large éventail d'activités accessibles à tous, favorisant ainsi la proximité et la convivialité. Les programmes de l'année 2023 et 2024 regorgent d'opportunités pour se tonifier, se relaxer et s'épanouir, grâce à des cours variés et dynamiques.

Zumba avec Lorina : L'énergie au rythme de la musique pour petits et grands !

Zumba adultes : Pour ceux en quête d'une façon ludique de se tonifier en musique et de décompresser, la Zumba avec Lorina est une expérience à ne pas manquer. Les séances endiablées vous attendent, mêlant exercices corporels et sonorités entraînantes pour une séance de sport dynamique et pleine de bonne humeur. ([Cours salle du Flamand](#))

Zumba enfants : Lorina propose aussi deux versions de la Zumba Kids une version plus chorégraphiée pour les enfants de plus de 7 ans environ à 14h30 et une version découverte pour les plus jeunes à partir de 4 ans à 15h40, moins technique et plus ludique offrant ainsi une expérience adaptée à chaque tranche d'âge. (Cours à côté de la garderie)

En fin de saison, Lorina réserve une surprise à tous les participants : un spectacle endiablé, espéré dans notre salle des fêtes, où les petits danseurs pourront montrer leurs prouesses et leur progression. Un moment à ne pas manquer pour les familles et amis !

Renforcement musculaire avec Vivi : Sculptez votre corps avec précision

Sous la direction experte de Vivi, notre coach dévoué, les séances de renforcement musculaire promettent un travail en profondeur du corps. Avec des enchaînements minutieusement conçus, incluant gainage, fentes, squats et étirements, chacun peut améliorer sa tonicité au quotidien et renforcer sa musculature, peu importe l'âge et la condition physique ! (Cours salle du Flamand)

Yoga avec Caroline : Harmonie du corps et de l'esprit

Caroline guide les participants dans un enchaînement de postures, tout en mettant l'accent sur la maîtrise de la respiration. Le yoga offre une belle harmonie entre le corps et l'esprit, favorisant la relaxation et l'équilibre intérieur. Pour ceux qui souhaitent plus de douceur, le YOGA permet de se muscler et s'assouplir au fil des séances. Caroline accompagne et guide les participants en fonction de leurs possibilités et contraintes individuelles.

(Cours salle du Flamand)



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Pilates avec Geraldine : Renforcement global et bien-être

Les cours de Pilates, animés avec expertise par Geraldine, se démarquent par leur approche axée sur le renforcement musculaire global en profondeur et l'amélioration de la posture. Chaque mouvement est exécuté avec précision, visant à tonifier les muscles profonds du corps et à accroître la flexibilité. Les séances de Pilates favorisent également une meilleure coordination, un équilibre amélioré et une conscience corporelle accrue.

Cette discipline douce mais efficace met l'accent sur la qualité des mouvements plutôt que sur leur quantité, ce qui en fait une option idéale pour les personnes de tous âges et de tous niveaux de condition physique. Les exercices de Pilates sollicitent les muscles stabilisateurs profonds, contribuant ainsi à prévenir les blessures et à améliorer la posture, éléments essentiels pour un bien-être corporel optimal. (Cours salle du Flamand)

Skate : Une activité pour tous, proposée avec générosité

L'association propose également des cours de skate pour les enfants, les adolescents et les adultes avec l'association Planchons Monta. Un service supplémentaire offert sans but lucratif, dans un esprit de partage et de passion pour le sport.

Dans un souci de rendre ces activités sportives accessibles à tous sur le plan financier, Sport Impulse Naujac explore différentes options, telles que le sponsoring, le mécénat et l'organisation d'événements. L'objectif est de rémunérer équitablement les professeurs tout au long de l'année, tout en maintenant l'engagement bénévole du Bureau. D'ailleurs, rejoindre le Bureau en tant que membre actif est toujours possible !

L'engagement de l'association ne se limite pas seulement aux séances sportives. Elle participe activement à divers événements locaux tels qu'Octobre Rose, Halloween et se prépare pour le Téléthon, tout en organisant des animations tout au long de l'année. Tout soutien, qu'il soit sous forme de participation ou de bénévolat, est chaleureusement accueilli et contribue à l'épanouissement de notre communauté sportive.

Il reste des places, vous pouvez toujours vous inscrire ! Pour plus d'informations et pour tenter l'expérience sportive avec Sport Impulse Naujac, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. Rejoignez-nous et découvrez le plaisir du sport dans un environnement convivial et stimulant.

Les membres du Bureau remercient également la municipalité pour le soutien dont elle fait preuve encore cette année.

Faisons de l'année 2023 et 2024 une période de forme, de bien-être et de partage sportif pour tous !

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Les Matous - Des nouvelles – 13 septembre 2023

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

LES MATOUS VAGABONDS ont besoin d'être plus visibles sur les réseaux sociaux, afin d'être mieux connus et de toucher un plus large public d'adoptants potentiels et de candidats pour être familles d'accueil.

Vous pouvez nous aider gratuitement et facilement !

Recherchez les Matous vagabonds, soit en allant sur la page Google, et mettez un avis, soit en allant sur la page Facebook, et exprimez-vous dans l'onglet Avis/Recommandation.

Laissez une évaluation, partagez votre expérience d'adoption ou l'accompagnement que vous avez eu pour une intégration, ou toute autre raison qui vous ont fait contacter l'association : un chat perdu, un chat trouvé, une garde à domicile, etc.

MARCHÉ DE NOËL

Il aura lieu les 8, 9 et 10 décembre devant le magasin Carrefour Market de Hourtin.

Retenez cette date pour vos cadeaux.

PREPAREZ NOËL AVEC « SINERGY », AU BÉNÉFICE DES MATOUS

« SINERGY » est une sorte de centrale d'achat, fondée en 2015, qui facilite les opérations de levée de fonds des associations et les aide à financer leurs projets.

Un pourcentage de la vente des produits du catalogue est reversé aux associations partenaires.

Sinergy ne propose que des produits issus de petits producteurs ou de coopératives.

Pour Noël, l'association Les Matous Vagabonds vous propose un choix de gourmandises (chocolats, guimauve, miel, confitures,...) et objets (bougies, savons) à choisir dans leur catalogue, qui sera à disposition chez un certain nombre de commerçants d'Hourtin et chez les vétérinaires.

Les commandes peuvent se faire à partir de début octobre. Voici la présentation des produits et des producteurs : [Saint-Nicolas et Noël | Sinergy le partenaire de votre association](#)

Vos achats nous permettront de récolter des fonds pour financer les nombreuses actions que nous menons : identification avec stérilisation, soins, nourriture....

N'hésitez pas à faire participer votre entourage (famille, proches, collègues...) pour faire de cette opération une réussite.

Les chèques (à l'ordre de l'association Les Matous Vagabonds) seront à remettre avec votre bon de commande, au plus tard le 13 novembre 2023, à Laure Birot.

Vous pouvez également commander directement en ligne sur le site www.sinergy.fr - rubrique Espace Client - **en utilisant le code opération suivant : 3G7YL8BK.**

Merci de bien noter vos coordonnées téléphoniques ou mail lors de la commande.

La distribution aura lieu la semaine du 4 décembre 2023.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Laure au : 06 20 93 76 42

Pour remercier chaque participant, un jeu par tirage au sort permettra de gagner des cadeaux, dont 3 week-ends offerts par le camping de la Côte d'Argent à Hourtin Plage.

LES DONS DE NOURRITURE POUR LES CHATS LIBRES

Don SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest

Les 14 juillet et 25 août, Marie-Claude a apporté des dons à la SPA (couvertures, draps, serviettes de bain et de toilette) et en retour a rapporté 362 kg de nourriture (260 kg de croquettes et 102 kg de pâtés). Merci aux personnes qui nous fournissent en dons pour la SPA.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Don d'une amie des chats

Très régulièrement et fidèlement, une dame dépose des croquettes pour l'association chez la fleuriste « Le jardin d'Hourtin ». Merci à elle.

Collecte chez CARREFOUR Market les 8, 9 et 10 septembre 2023

Ont été collectés : 235,46 kgs de croquettes, 78,420 kgs de pâtés, 53,45 kgs de litière, 5 paquets d'alèses.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisées pour assurer cette collecte et à tous les généreux donateurs.

FINANCES

La commune d'Hourtin vient de verser une subvention de 1 000 € pour l'association Les Matous vagabonds.

Le Frenchman Triathlon vient de verser 90 € aux Matous pour la participation de bénévoles à cette épreuve sportive.

DES CAMPINGS ACCUEILLANTS POUR LES CHATS LIBRES

La directrice du Camping de la Côte d'argent (Hourtin) autorise le nourrissage des chats stérilisés qui sont dans le camping. De plus, en lien avec la vente de « Sinergy », le camping offrira 3 week-end aux participants pour la saison prochaine.

Le directeur du camping La Mariflaude (Hourtin) autorise le nourrissage des chats libres sur son site et attribue chaque année un important soutien financier.

Le responsable du camping Natur'O Médoc (Naujac-sur-mer) nourrit des chats stérilisés et identifiés.

Le camping municipal du Pin sec (Naujac-sur-mer) accueille une cabane de nourrissage sur son terrain, avec l'accord du maire.

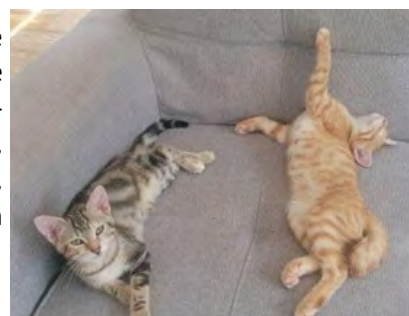
Un très grand merci à eux.

CHATONS A L'ADOPTION, un excellent bilan

Durant l'été, les FA (familles d'accueil) ont du jongler entre leur planning et celui des chatons à accueillir. Dans certains cas, certaines maisons se sont transformées en véritables colonies de vacances, certains chatons étant regroupés temporairement dans une seule FA !



Plusieurs chatons ont eu une double chance ! être adoptés... et être adoptés en fratrie, avec un autre chaton de la même portée : Ubby et Una, Taïka et Rusty, Upercute et Uliath, Uguette et Ulotte, Ursula et Urbain sont partis ensemble.



POUR TOUTE DEMANDE D'ADOPTION : 06 78 78 42 23

POUR TOUTE AUTRE DEMANDE : 06 77 24 96 60

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



March'Evasion

MARCH'Evasion est un club qui vous propose:

2 randonnées de 8 km + par semaine:

le mardi et le vendredi.

1 Rando douce (+/-5 km) le vendredi



Nous avons organisé une marche pour Octobre ROSE le dimanche 01 octobre 2023, .On participé plus de 100 personnes et 30 vététistes, les dons colléctés seront reversés à l'institut Bergonié (Bordeaux) et à Rose Médoc (Lesparre).

Merci!



info: 06.75.20.67.89 -



Facebook

INFOS MUNICIPALES



Le 20 octobre 2023, les élèves du CE1, CE2, CM1 et CM2 vont voter pour ceux de CE2, CM1 et CM2 qui se présentent.
Six d'entre eux seront donc élus pour deux ans au Conseil Municipal Enfants qui par la suite nommera le ou la maire et ses deux adjoint(e)s.
Leurs programmes électoraux seront affichés aux abords de l'école une semaine avant le vote.



C'est tout le mois !

La mairie vous invite à :

Une tombola à 2 € la case avec tirage par le Conseil Municipal Enfants le 7 novembre à 16 h 30.

Possibilité d'achat de tee-shirts, chaussons et rubans roses
Les sommes récoltées seront remises à l'Institut Bergonié et à l'association « Rose Médoc » de Lesparre.

Nous comptons sur vous .

Merci

Des animations seront programmées par des associations les 1, 2 et 3 décembre, à suivre...

C'est aussi une tombola à 1 € la case, vendue à la Mairie du 15 novembre au 20 décembre.

Tirage au sort le jeudi 21 décembre par le Conseil Municipal Enfants à 16 h 30.

C'est avant les fêtes que les heureux gagnants partiront avec un des nombreux cadeaux offerts par des commerçants, des associations et divers donateurs.

PAROLE D'OPPOSITION

DÉMISSION

Je porte à votre connaissance la démission de ma collègue Séverine Bouchereau-Boisson de son poste de conseillère municipale, fin juin. Ses obligations professionnelles ne lui permettaient plus de se rendre disponible et d'assurer sa mission sérieusement. Je la remercie chaleureusement pour son engagement et le travail effectué à mes côtés.

NOUVEAU CONSEILLER

Dans ce cas, la législation prévoit que le conseiller démissionnaire soit remplacé automatiquement par le candidat suivant de la liste. En ce qui nous concerne, il s'agit de Nicolas Trouy, membre de la liste « Naujac Notre Village ». Je l'ai rapidement contacté pour mettre en place le « binôme »... Mais il m'a fait part de son refus et m'a confié ne pas avoir le temps nécessaire pour cette mission. Sa qualité de responsable d'exploitation de la Société SEMMGED lui demande déjà beaucoup d'implication. Je peux comprendre aussi sa position délicate quand on sait que le Président de la SEMMGED n'est autre que le Maire de notre commune. Je lui ai donc demandé d'adresser au plus vite sa lettre de démission à Monsieur le Maire. Il devait la faire parvenir à la mairie pour le conseil municipal du 10 juillet 2023...

CHaise VIDE !!!!!

Démission non envoyée, absent, non excusé, sans m'avoir donné procuration, Nicolas Trouy a pu donc être installé au conseil municipal le 10 juillet. Malheureusement il continue à entretenir le silence...malgré mes sollicitations pour préparer le conseil du 11 septembre auquel, une fois de plus, il ne s'est pas présenté, ni excuse, ni procuration ! Les membres de la liste « Naujac Notre Village » et moi-même sommes déçus et choqués par son comportement. Un élu de la République qui pratique la chaise vide...dans quel but et pourquoi ? Son attitude a pour effet de bloquer tous les autres colistiers qui sont prêts à assurer cette mission. Je souhaite que Nicolas Trouy, fervent soutien de l'ancien Maire Jean-Bernard Dufourd et de son programme, trouve un moment pour rédiger sa lettre de démission comme convenu.

Pour ma part, seul au(x) conseil(s), je continue à œuvrer pour le bien de tous les Naujacais, dans un esprit démocratique et respectueux des institutions.

En souhaitant vivement que la situation se débloque...

Johny Caron Élu de « Naujac Notre Village.

Johnnycaron33@gmail.com

MÉMOIRE NAUJACAISE

Notes sur la campagne

(1915-1916 supposées car années non précisées !)

Le 17 août nous débarquons à **Barisey-la-Côte** (*Meurthe et Moselle-54*) à 10 heures du soir. Nous arrivons à **Colombey-Les-Belles** à 1 heure. Là nous sommes accueillis comme des prussiens ce qui nous donne de bonnes impressions sur le début de la campagne. Là nous restons 3 jours et nous partons pour **Soulosse** et le lendemain pour **Greux** (*Vosges-88*) où nous sommes restés jusqu'au 10 septembre. Joli pays situé à un kilomètre de **Domrémy**, berceau de Jeanne d'Arc où s'élève une magnifique basilique inachevée où l'on peut admirer de beaux tableaux : apparition de l'ange, Chinon, Orléans et Reims où elle fut brûlée. Notre séjour à **Greux** ne nous a pas paru long. Nous partons le 11 à une heure du matin pour **Bazoilles**, petit village d'un séjour agréable. Là, nous restons huit jours. Nous passons par **Neufchâteau** et nous allons camper à **Rebeuville**, petit village sur le Mouzon, nous restons là encore neuf jours pas trop malheureux et nous repartons pour **Longchamp** où nous restons jusqu'au lendemain à 9 où il nous a fallu renverser la marmite de riz avant de pouvoir la manger et a donc fallu partir sans riz dans le ventre pour aller à **Ramecourt**, petit village qui ne possède pas d'épicerie. Là nous avons passé quatre jours de pluie qui nous ont assez ennuyés. Pendant ces quelques jours j'ai visité **Mirecourt**, jolie petite ville d'un séjour agréable. Et nous repartons pour **Tantonville** où nous avons été très bien accueillis. Pays de bière où se trouve la plus grande brasserie de France (*Brasserie Tourtel*). Nous repartons après quelques jours où on peut dire de repos car nous avons été bien traités et de là nous partons pour **Vézelise** et **Allain** où nous restons quelques jours encore pour aller à **Chaudeney** près de **Toul** où nous embarquons pour aller rejoindre l'armée de la Marne près **Soissons** où nous débarquons à **Neuilly-Saint-Front** dans l'Aisne pour nous diriger sur **Parcy-et-Tigny** où nous avons vu les premières horreurs d'une guerre avec des gens qui ne sont pas civilisés d'après ce que nous avons pu constater car là nous avons vu des maisons saccagées et brûlées surtout à **Hortanne** et **Oulchy-le-Château** (*Aisne-02*) où nous repartons pour **Compiègne** jolie où les anglais ont fait sauter un pont sur Loire où nous sommes restés 3 jours et là où j'ai vu mes premières connaissances depuis mon départ de Bordeaux. Et ensuite nous repartons pour **Courtemanche** (*Somme-80*) où nous restons 4 jours pendant lesquels j'ai vu **Montdidier** jolie ville sur un coteau où j'ai failli être victime d'une bombe lancée par un avion allemand. C'est là que j'ai le premier combat dans les airs où l'avion français a descendu l'allemand. Combat qui était assez intéressant à voir de loin d'ailleurs ce qui ne devait pas être le dernier car nous rentrons dans la phase des grandes luttes. Je vois en passant **Bovès**, **Amiens**, **Doulens**, **Bailleul** pour rentrer en Belgique le 28 octobre où nous nous arrêtons à **Duckenminth** ? petit village de Belgique, où se livre une des plus grandes batailles que l'histoire aura enregistrée le 29. En arrivant nous entendons une forte canonnade et fusillade car nous campons à 3 kilomètres des lignes de feu, canonnade qui s'activent le 30 et 31 et devient très intense le jour de la Toussaint où nous passons notre fête à entendre la fusillade et sous les obus à ravitailler les troupes de lignes car les grosses pièces anglaises tirent au-dessus de nous tandis que le 7ème régiment d'artillerie de campagne continue à faire brèche dans les rangs ennemis car tous les rangs prussiens qui veulent tenter de forcer nos lignes sont impitoyablement fauchés par ces faucheurs d'hommes tant redoutés de nos ennemis vers le soir la couche d'allemands est si épaisse que sur certains points les hommes ne peuvent tomber par terre et restent morts debout telles des statues. Sur le soir la fusillade se calme pour reprendre de plus belle vers une heure après minuit. Le 2, jour des morts qui le fut pour beaucoup car les mitrailleuses commencent à marcher presque sans interruption fauche les hommes comme une faucheuse fauche le foin ou l'avoine car son mouvement précipité imite celui d'une faucheuse ou d'un moteur d'auto.

MÉMOIRE NAUJACAISE

Vers 10 heures le 7ème commence à tonner de plus belle car Guillaume paraît-il à donner l'ordre à ces troupes de forcer nos lignes, de passer coûte que coûte pour arriver jusqu'à Calais-Dunkerque points ambitionnés pour lui. C'est alors que les allemands s'avancent en colonne par quatre le 7ème les fauche sans pitié car nos troupes ne veulent pas non plus les laisser passer et le soir de cette journée la situation reste la même pour les armées en présence très meurtrières pour les allemands surtout la région de **Ypres Hollebeke**. Le 3 la fusillade se continue très meurtrière encore pour nos ennemis et pour nous aussi mais surtout pour eux car les blessés arrivent à **Houtkergue** (*lieu de stationnement des troupes*) à pleine voiture sans interruption. Le 4 la journée semble presque plus meurtrière que les précédentes car les ennemis veulent à tout prix passer au-dessus de **Ypres** pour arriver à Dunkerque pour aller attaquer l'Angleterre, plan assez fabuleux et irréalisable pour Guillaume le Téméraire. Le 5, nous partons pour **Abele**, petit village moitié français, moitié belge. Là nous passons quelques jours pas trop malheureux. Nous campons à côté de **Poperinge (Belgique)** jusqu'au 11 où nous partons pour Yvalon pour revenir quatre jours après le 16 à Abele où nous restons encore quelques jours pour revenir à **Watou** (*point de ralliement non occupé par les allemands*) où nous passons encore quelques jours et le 6 décembre nous partons à **Houtkergue**, France, pour revenir encore à **Abele** étant à **Houtkergue**. J'ai visité **Wormhout** où j'ai rencontré un copain nommé Renom de Pauillac, dans cette ville rien de bien intéressant à signaler.

Nous revenons à **Abele** le 13 décembre et là nous passons le reste du mois dans la pluie et le mauvais temps ayant de la boue jusqu'aux chevilles. Ayant toutes les peines du monde pour trouver du bois pour faire notre popote ainsi que des légumes tout étant à prix d'or et ne pouvant presque rien trouver, je parcourais les campagnes les trois quarts du temps ne pouvant me faire comprendre ainsi pour demander des pommes de terre il fallait dire herbys, des carottes carralits, des choux shous et des lapins cungs. Ainsi pendant trois mois que nous sommes restés en Belgique, il m'a fallu marcher à tous les temps pour procurer le nécessaire à mes camarades pour la Noël. J'achète 65 poulets et 6 canards. Le soir moi et six camarades nous allons faire un bon dîner et ensuite réveillon avec des oranges.

Pour le 1er janvier, j'achète 90 lapins, c'est-à-dire un lapin pour trois hommes. Nous mangeons encore des oranges et buvons à quatre une bouteille de champagne. A partir du 1er janvier j'ai cent hommes en plus de l'ordinaire, donc surcharge encore de travail. Je m'acquitte encore de ma tâche ayant trouvé une cuisine dedans. Moi et mes cuisiniers nous sommes pas trop mal et après mon travail je peux passer et goûter quelques heures de repos bien gagnées.

Nous passons ainsi un bout du mois de janvier pas trop malheureux bien qu'il nous faille payer le manger et la bouteille et en dernier temps 28 sous le litre. Nous en buvons presque tous les jours un peu avec ce que nous touchons à l'ordinaire.

Nous restons là jusqu'au premiers jours de février. De là nous partons pour **Saint Venant (Pas-de-Calais 62)** en passant par **Hazebrouk (Nord - 59)** et nous allons nous reposer trois jours à **Wavrin** où le 15 Tram nous a quitté. J'ai visité **Saint Pol (sur Ternoise - Pas de Calais)** où j'ai mangé les premières huîtres depuis que je suis parti de Bordeaux. Nous partons de **Wavrin** pour aller à **Candas** ensuite à **Sains-en-Amiénois (Somme)** et de là à **Woirel** et **Amiens**, jolie petite ville possédant une cathédrale magnifique comme architecture. Nous restons là jusqu'au 23 février et nous embarquons en gare d'**Amiens** pour descendre à **Châlons-en-Champagne (Marne - 51)** le 24 au matin, nous allons nous cantonner à **Châtice** où nous restons jusqu'au 26. Nous allons cantonner à **Saint Gibrien** sur le bord de la Marne à 4 kilomètres de **Châlons**. Nous restons là jusqu'au 12 mars où nous partons pour **Tilloy-et-Bellay**, de là je vais m'approvisionner à Châlons tous les deux jours. Le 22 nous quittons Tilloy, le corps part à midi et moi étant aller faire l'approvisionnement à Châlons, je le rejoins à **Somme-Suippe** Chantier 267 à 6 heures du soir.

MÉMOIRE NAUJACAISE

Giboyeuse c'est ainsi que nous l'avons dénommée car il ne se passe pas un jour sans que nous ayons quelques lapins, quelques lièvres ou perdreaux en suspend sous notre cabane.

Arrivés au lieu où nous devons aller pour chercher notre papier tout était occupé alors nous avons carte de retour. Au retour je m'en vais chercher du bois pour faire la cuisine et en même temps du vin au ravitaillement à titre remboursable pour moi et mes camarades et j'ai l'agréable plaisir de me voir refuser un bon à l'officier, à qui je rendais certains services lorsque je le pouvais.

L'après-midi je passe mon temps à écrire quelques lettres et mes impressions sur la journée.

Le lendemain je pars à **Châlons** pour faire les provisions de l'ordinaire.

Et je continue ainsi dans les trois ou quatre jours à faire ce trajet de 60 kilomètres par jour.

Le 1^{er} avril je pars à 6 heures le soir pour aller porter l'eau aux tranchées où j'entends siffler les balles au-dessus. Nous arrivons à **Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurles** vers 10 heures dans la boue jusqu'au genoux sitôt après avoir déposé notre chargement nous repartons, car il ne fait pas trop bon de rester à **Minaucourt** sous les balles boches, à une heure après minuit nous arrivons à notre cantonnement et l'on continue le travail jusqu'au 6. Ensuite notre compagnie fait le ravitaillement aux **Hurlus** pour revenir quelques jours après à **Mesnil** et **Beauséjour** (*ancien village faisant partie de Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurles*).

Tout le reste du mois d'avril approvisionnement à **Châlons**, nous restons toujours au chantier 207.

Le 4 mai je vais à **Valmy** où je peux admirer le beau mouvement du Général Kellermann (*vainqueur de Valmy en 1792*) et voir les soldats situés sur le haut d'une côte.

Tout le restant du mois je fais l'approvisionnement à **Châlons**, Suippe, chantier 207.

Le restant du mois rien d'impressionnant.

En juin, nous sommes toujours au chantier 207. Je ne vais plus à **Châlons** qu'une fois par semaine porter œufs et tout le nécessaire pour faire de la bonne cuisine, continuons à manger lapins, lièvres et faire bonne chaire.

Corvée de l'eau à **Mesnils-lès-Hurlers**.

Juillet commencement du mois corvée eau **Beauséjour**, **Mesnil**, **Perthes-lès-Hurlus** en gabions (*sacs, casiers, en complément de protection des tranchées*). Je continue d'aller sur **Châlons**. Le 20 juillet je pars en permission le matin à 4 heures, nous passons par **Châlons**, **Troyes** où on forme un train spécial pour nous. Nous repartons à 2 heures par **Melun**, **Fontainebleau**, **Juvisy-sur-Orge** (*Essonne -91*) où nous prenons un train pour **Angoulême**. Nous traversons les plus riches régions de France en céréales. Nous arrivons sur la Loire où nous pouvons admirer toutes ces riches plaines et les vignobles.

Nous arrivons à **Angoulême** à 4 heures après avoir fait viser nos permissions, je m'en vais dîner dans un hôtel d'Angoulême d'où nous repartons pour **Bordeaux** où j'arrive à une heure et pour repartir à 6 heures par le train des Landes. Arrivé à **Hourtin** à 8 heures 30 et chez moi à 11 heures après 3 jours de voyage. Je repars donc le 27 car je n'ai eu que quatre jours qui ont vite passés au milieu des miens.

Le 29 après avoir embrasser tous ceux qui me sont chers, je repars à 3h à **Lesparre**, à **Saint-Esthèphe**, ma tante Clotilde me donne 4 bouteilles de bon vin, à **Saint-Laurent** encore 3 bouteilles et un poulet par mon ami Chazeau. A **Margaux** je vois ma sœur Angèle.

Finalement arrivé à **Bordeaux**, je dîne près de la gare, je repars pour le front à 8h30 du soir, arrivé à **Angoulême** à 11h30 du soir pour repartir à 2h du matin par Bourges, Nevers. Nous traversons le Cher, le Berry et nous arrivons dans le beau pays de la Côte d'Or. Nous passons par **Alésia** où sur le haut d'une crête je vois la statue de **Vercingétorix**, très beau avec ses vallées et ses montagnes et tunnels.

MÉMOIRE NAUJACAISE

Nous passons dans l'Yonne (89) par **Saint Florentin**, **Vergigny** et nous filons sur **Troyes** où nous arrivons à midi pour repartir à 7heures pour **Châlons-en-Champagne** et arrivons au cantonnement à 4heures du matin après 3 jours et bien des fatigues.

Le 30 et 31 juillet, je vais à **Châlons** faire des provisions pour la compagnie.

Le 1er août, le soir, nous allons faire une tournée aux lièvres avec les chiens, le nôtre en ayant pris un, et un homme du 2ème génie l'ayant pris et des marsouins l'ayant poursuivi avec moi voulait le lièvre lorsqu'un obus boche éclate à droite de nous qui tranche la discussion et un second disperse la troupe qui s'était assemblée autour du lièvre sans toutefois blesser personne mais la discussion a été finie car tous fuyaient d'un côté et de l'autre sans s'inquiéter de quel était celui qui avait le lièvre.

Le 2 je prends un lapin, le 3 un autre et le 4 ainsi que le 5 et le 6. Tellement que j'en ai rassasié tout le monde.

Le 15 août nous changeons de cantonnement, nous allons cantonner entre **Somme-Bionne** et **Auve** cote 206 au milieu des pins. Le 28 je vais visiter **Menehould**.

Le 3 septembre nous changeons de cantonnement nous allons entre **Gizancourt Voilemont** sur le haut d'une crête et le 4 près **Dampierre-le-Château**, le 9 à **Noirlieu** près d'un étang, là nous restons quelques jours. Nous repartons le 24 pour **Valmy** et le lendemain pour **Hans** et le lendemain **Somme-Tourbe** pour arriver le surlendemain à **Saint-Jean-sur-Tourbe**. Nous marchons donc toute une nuit et la moitié d'une journée pour faire 11 kilomètres tellement les routes sont encombrées de troupes. Le 28 nous allons cantonner près de **Perthes** et le 29 nous restons toute la journée à **Perthes**. Toute la nuit sous les obus boches et le 30 les marmites commencent à faire ravage parmi les fantassins qui sont près de nous, une trentaine sont tués et blessés quant à nous nous n'avons pas encore de pertes. Nous repartons le 30 pour revenir un peu en arrière car nous nous sommes trop avancés. Nous revenons faire trois kilomètres en arrière vu notre 10f et 1ss long (?) font rage donc il est encore impossible de dormir car le train blindé et le 10f (?) tirent par-dessus nous presque sans intervalle.

Le 2 octobre nous avons l'ordre de revenir en arrière pour nous reformer à **Auve** où nous sommes très bien cantonnés. Le 5 je vais à **Sainte-Menehould** faire l'approvisionnement pour la compagnie. Et le 16 à **Châlons** sont arrivés depuis la veille nos remplaçants pour l'artillerie.

Le 17 je remets au Brigadier mon remplaçant Urkety, la consigne de l'ordinaire. À partir de ce jour je n'ai plus rien à faire jusqu'à mon départ pour le dépôt.

Merci à M.FAVEREAU Jean-François qui a remis à la commune le carnet écrit de la main d'un naujacais pendant cette dure période (consultable à la mairie).

NB : Quelques erreurs possibles liées à la difficulté pour déchiffrer ce témoignage écrit à la main et partiellement effacé.

La *ferme* de lizan



URBANISME

LES OUBLIÉS DE L'URBANISME

Après l'obtention de votre permis de construire ou de votre déclaration préalable, votre dossier n'est pas terminé !!!

De nombreux dossiers d'urbanisme restent souvent incomplets et cela retarde les actes de ventes, de succession ...

A déposer auprès de la Mairie :

DOC déclaration d'ouverture de chantier (3 exemplaires) [CERFA 13407](#)

DAACT déclaration attestant la fin de travaux (3 exemplaires) [CERFA 13408](#)

DOC et DAACT pour les permis de construire

DAACT uniquement pour les déclarations préalables

Fin des travaux : 2 déclarations administratives, 2 dates possibles.

La construction de votre maison est terminée, vous devez effectuer deux démarches :
L'une auprès de la Mairie : envoi du formulaire de [DAACT](#) pour déclarer l'achèvement administratif

L'autre auprès du service des impôts : envoi du [formulaire H1](#) pour déclarer l'achèvement fiscal

Dans les deux cas, vous déclarez l'achèvement de la construction.

Toutefois, il ne faut pas confondre les dates d'achèvement.

En effet, la **DAACT** implique que vous avez effectué **tous les travaux autorisés dans le permis de construire** : mur de clôture, piscine, abri de jardin compris.

L'envoi du **formulaire H1** implique que **la maison est habitable** et c'est le cas sans mur de clôture, piscine, ou abri de jardin.

Première déclaration : la DAACT – Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux à la Mairie

Le permis de construire a été accordé pour des travaux précis. Lorsque tous les travaux prévus au permis de construire sont terminés, le constructeur doit signer et envoyer l'imprimé réglementaire de DAACT à la Mairie.

L'administration dispose d'un délai de trois mois pour contrôler la construction

A compter du dépôt de la déclaration, l'administration dispose d'un délai de trois mois pour contester la conformité des travaux au permis.

URBANISME

Le constructeur dispose d'un délai de trois mois et 15 jours pour obtenir l'attestation de non contestation de conformité

En l'absence de réponse à l'issue du délai de trois mois, vous pouvez adresser une demande par lettre recommandée à l'administration : vous y demandez l'attestation certifiant que l'administration n'a pas contesté la conformité des travaux.

L'administration dispose d'un délai de 3 ans pour exercer son droit de visite

Passé le délai, l'administration n'a plus la possibilité de contester la conformité.

Toutefois, elle conserve un droit de visite pendant 3 ans. et des sanctions pourront toujours être prononcées. Le dépôt de la DAACT n'implique pas forcément que la maison est habitable. Les dates de la DAACT et celles de l'achèvement au sens fiscal n'ont pas à coïncider.

Deuxième déclaration : Le Formulaire H1 adressé au Centre des Impôts Fonciers

Le constructeur déclare l'Achèvement des travaux au sens fiscal : le formulaire H1 sert à recenser les constructions nouvelles et établir leurs valeurs locatives cadastrales. Le constructeur doit y déclarer l'achèvement des travaux permettant l'utilisation effective du bien.

Les critères de l'achèvement au sens fiscal : une maison habitable

La maison est hors d'eau et hors d'air : le gros œuvre, la maçonnerie et la couverture sont entièrement terminés.

Il ne reste plus qu'à effectuer des travaux d'aménagement qui ne font pas obstacle à son occupation. Il importe peu que certaines malfaçons nécessitent l'exécution de travaux de consolidation ou d'amélioration de faible importance.

Ne rentrent pas en compte dans la notion d'achèvement fiscal les finitions ou travaux d'amélioration tels que peinture, papiers peints, revêtements de sol.

En revanche, une construction ne peut être considérée comme achevée lorsque :

- les parquets et carrelages ne sont pas posés ou les plâtres non exécutés.
- l'escalier intérieur n'est pas construit et il n'est pas possible d'accéder à l'étage.

.

URBANISME**La maison est raccordée aux réseaux**

L'habitation est raccordée aux réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement collectif ou l'installation d'assainissement individuelle est mise en service.

Délai de la déclaration de l'achèvement fiscal

Le délai est de 90 jours à compter de l'achèvement au sens fiscal et donc de l'habitabilité

La déclaration d'achèvement fiscal en fin d'année fait ainsi perdre une année d'exonération de taxes foncières sur propriétés bâties. En effet, l'exonération des parts communale et départementale de la taxe foncière sur propriété bâtie sont applicables deux ans à compter du 1er janvier qui suit l'achèvement au sens fiscal.

L'achèvement est déclaré en décembre 2015 = Exonération de taxe foncière sur propriété bâtie en 2016 et 2017.

L'achèvement est déclaré en février 2016 = Exonération de taxe foncière sur propriété bâtie en 2017 et 2018.

Une troisième date importante de fin des travaux est la date de la **réception des travaux**. Cette date ne concerne pas l'administration mais elle demeure très importante pour faire jouer les garanties.

Envoi de la DAACT à la Mairie : [Article R 462-1 du Code de l'urbanisme](#).

Délai de trois mois pour contester la conformité de la construction : [Article R 462-6 du Code de l'urbanisme](#).



INFOS UTILES

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

AGENDA

- Vide-greniers le 22 octobre
- Halloween le 31 octobre 2023
- Commémoration du 11 novembre
- Repas des aînés le 26 novembre
- Téléthon les 1er, 2 et 3 décembre
- Noël des enfants à l'école le 22 décembre
- Vœux du Maire le 12 janvier 2024
(lieux des manifestations à définir)

**La municipalité remercie l'ensemble
des annonceurs pour leur participation
à l'élaboration du Petit Naujacais**

L'ÉTÉ AU PIN-SEC

TRAVELLING SUR LES COMMERÇANTS ET SERVICES DU PIN-SEC et SAINT-ISIDORE

Un petit clin d'œil et remerciements au commerçants et services, tous complémentaires, qui accueillent touristes et locaux tout au long de la saison estivale

Merci à tous de faire vivre et d'animer la plage sauvage et magique du Pin-Sec.

Bienvenue au Pin-Sec !



Café Ouest



Vival Le Pin-Sec



Cross Station



Crêperie la Tie Bolée

L'ÉTÉ AU PIN-SEC



Dolphin Surf Club



Boulangerie



Moules « chez Mimi »



Beach Corner

L'ÉTÉ AU PIN-SEC



Au Pin Sec et à l'eau



Le Point Break et le Palomino



Le Chicken Joe



Ardilla Café



École de Surf L. CHATEL



La Fringale et le Parad'ice

INFOS UTILES

NAUJAC SUR MER, TERRE DE CHAMPIGNONS

La Pointe du Médoc est renommée pour la qualité et la diversité de ses champignons. L' Automne et l' Hiver sont les saisons les plus favorables pour la cueillette des Cèpes, Girolles et Chanterelles. Cependant, on trouve des champignons pratiquement en toutes saisons. Il suffit d'une période de pluie qui alterne avec des passages ensoleillés.

LES 3 PRINCIPALES ESPECES SONT LES CEPES – LES GIROLLES - LES CHANTERELLES



Le Cèpe



Magnifique cèpe à gauche et pousse de la nuit à droite.

Le cèpe de Bordeaux, appelé aussi bolet voire tête noire en jargon des chercheurs de champignon.

Il est le plus célèbre, goûteux et délicieux nature avec persillade ou en sauce voire soupe ou cru si il est très ferme.

INFOS UTILES



La Girolle est particulièrement reconnaissable à sa couleur jaune intense.

Elle se trouve soit en forêt de pins et feuillus. C'est un régal en sauce ou nature.



La Chanterelle pousse dans les forêts de pins avec de la mousse verte au sol ou en bordure de dune à l'océan.

Il est courant de trouver des nappes de Chanterelles qui donnent des paniers fournis.

Elle a un pied jaune et un chapeau marron.

Un délice !

CONSEILS POUR LA CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS

Il faut respecter cet environnement merveilleux et bien s'équiper avec blouson, chapeau, bottes, anti-moustique voire gants et un manuel de champignons pour les novices.

La forêt est un espace merveilleux et ressourçant. Elle peut être piégeuse avec, notamment, la présence des tiques.

Ce parasite est un danger pour nous tous. Après une balade en forêt, il est conseillé d'inspecter votre corps pour voir si vous n'avez pas de tiques.

BONNE CUEILLETE SUR LES 800HA DE LA COMMUNE DE NAUJAC-SUR-MER



NOS ANNONCEURS



GMC
Gilles Mercier Constructions

Entreprise Générale du Bâtiment
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51
pimpernel.mercier@sfr.fr



Jérôme BERHUY
06 85 96 35 41

Certificat professionnelle individuel
d'utilisation des biocides N°030759

TRAITEMENT GUÊPES & FRELONS
RATS, SOURIS, CAFARDS, CHENILLES, FOURMIS...
Travaux à grande hauteur & Accès difficile

E-mail: mrs.nuisible@gmail.com
Site: www.mrs-nuisibles.fr
Facebook: www.facebook.com/mrs.nuisible
1 rue de Groussac - 33990 NAUJAC / MER



SARRAZY

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX : ZA DE BEAU CHÊNE
33250 CISSAC
05 56 73 18 70

GRAVIERES : LA LANDE DE POUYÈRE
33990 NAUJAC/MER
05 56 41 19 23

ROUTE DE VENDAYS
33540 QUEYRAC
05 56 59 57 00

UNE SOCIÉTÉ DE **COLAS**



TAXIS CÉLÉNA
médoc

Saint laurent Médoc 1 - Pavillac 2 - Vertheuil 1
Le Pout 1 - Le Bourcat 1

06 75 02 36 93

Hopital

www.taxiscelenamedoc.fr



CATHY
STYLE

création coiffure mixte
0556412705

Angel institut
&
Boutique

INSTITUT DE BEAUTÉ & BOUTIQUE DE PRODUITS
DE BEAUTÉ, PARFUMS, VÊTEMENTS,
BIJOUX, SENTEURS MAISON, ...

NAUJAC S/MER
05 56 41 27 23
Fb : angel institut boutique

LE PETIT NAUJACAIS
Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer

Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication
Yves BARREAU
Rédacteur en chef
Chantal PARISE
Équipe rédactionnelle
Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND, Raymonde SCHLAUDER

Tiré à 800 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public au 01/11/2023

Lundi 8h/12h et 13h30/17h00

Mardi 8h/12h et 13h30h/17h00

Mercredi 9h/12h

Jeudi 8h/12h et 13h30/17h00

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

SERVICE URBANISME

Accueil du public tous les jours sur RDV

sauf le mercredi et samedi

ou effectuer vos demandes par mail

SMICOTOM

A compter du 01/01/2024

Le tout venant : le vendredi tous les 15 jours

Bac jaune et biodéchets : tous les jeudis

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi 10h-12h et de 16h à 18h

1er mercredi du mois / jeux de 15h à 18h

AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 8h/12h et 13h30/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

levée à 9h30

RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3ème samedis du mois

ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

PÔLE SANTÉ NAUJAC

MÉDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle :

05.56.09.22.89

CABINET INFIRMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :

05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse Lesparre :

05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :

05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :

05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CÉLÉNA :

06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :

(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchetterie de Lesparre :

05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :

05.56.73.46.70

Pompiers : 18